




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
PORTES DE SOLOGNE

Envoyé en préfecture le 26/12/2017
Reçu en préfecture le 26/12/2017
Affiché le 
ID : 045-200005932-20171220-2017_07_149-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 20 décembre 2017

2017-07-149

Date d'affichage : *28/12/17*

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-sept, le 20 décembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 13 décembre 2017

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

Jouv-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE
MENARD, M. Stéphane CHOUIIN, M. Dominique THÉNAULT, Mme Manuela CHARTIER, M. Jean-Frédéric
OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON,
M. Bernard GILBERT

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

POUVOIRS : M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie
AUGENDRE MENARD, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU à
M. Stéphane CHOUIIN, M. Dominique DESSAGNES à M. Jean-Frédéric OUVRY,

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Convention organisation édition 2018 du forum des entreprises

La Sologne bénéficie d'atouts et de savoir-faire exceptionnels grâce à son réseau dynamique de PME, de TPE,
d'artisans et de commerçants. Les collectivités ont décidé de travailler ensemble pour soutenir les forces vives de la
Sologne en organisant un Forum des entreprises de Sologne qui a eu lieu chaque année début avril à l'Ecoparc
(Neung-sur-Beuvron).

Cet événement a permis de réunir lors de sa troisième édition les 8 et 9 avril 2017 plus de 500 entreprises du
territoire et d'accueillir 20 000 visiteurs.

Les élus des Communautés de communes initiatrices du projet ont donné leur accord lors du premier comité de
pilotage de la 4ème édition pour participer financièrement au coût de cet événement selon les termes de la
convention en annexe

Le versement se fera à la Communauté de communes de la Sologne des Etangs.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, 26 voix pour et 1 abstention
(Mme Elysabeth CATOIRE),**

PARTICIPE au financement du forum des entreprises de Sologne 2018, soit 7 500 €, auxquels s'ajoute un
engagement de trouver du mécénat à hauteur de 6 500 €.

AUTORISE son Président, ou son représentant, à signer la convention de financement concernant cette action.

Le Président,
Jean-Paul ROCHE